

Les étapes de la relation à l'école

	ETAPE	LE CLUB	LE COMITE 68
1	Prise de contact avec le Directeur de l'école	Le Président ou un membre du club prend contact avec le directeur pour situer les attentes de l'école et ce qu'il est possible de faire	A la demande du club apporte une aide ou un accompagnement direct. → Pour cela prendre contact avec F.BOIS ou F. BLUM
2	Réaliser un tract et le diffuser	Obtient l'autorisation de le diffuser Le réalise SEUL et le diffuse à l'école	Le comité met en place une boîte à outils via son site internet pour aider le club à faire un tract Ou Le club sollicite F.BOIS ou F.BLUM qui confectionnent le tract et le remettent au club. Le comité peut se charger de la reprographie
3	Mettre en place une séance de présentation	Obtient l'autorisation d'intervenir Dispose d'un cadre compétent pour faire la présentation SEUL.	A la demande du club le comité accompagne la présentation. A la demande du club le comité fait la présentation AU NOM DU CLUB.
4	Mettre en place un cycle d'initiation	Obtient l'autorisation d'intervenir et un cadre du club qui dispose de l'agrément académique fait l'initiation SEUL.	Aide le club à obtenir l'agrément Conseille le cadre dans son intervention Peut intervenir à la place du club par convention Peut aider à mutualiser Dans tous ces cas il faut prendre contact avec F.BOIS ou F.BLUM

Pour entreprendre ces étapes il y a un préalable :

LE CLUB DOIT AVOIR LA VOLONTE ET LES MOYENS D'ACCUEILLIR DES JEUNES ISSUS DE L'ECOLE OU IL INTERVIENDRA.

Selon les moyens disponibles et l'environnement de l'école, le club ne se trouve pas dans l'obligation de respecter l'ordre des étapes.

Il s'agit de vous montrer ce qu'il y a de plus simple à mettre en œuvre au plus élaboré.

On peut aussi diffuser un tract et réaliser dans le même temps une séance de présentation ou un cycle d'initiation.

Dans tous les cas de figure le comité 68 est prêt à vous apporter son aide.